

Annonces

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Suzanne, 58 ans, cherche quelqu'un qui aime rire et câliner.

Tel au 0895 10 23 44 (0,80€/min)

BONNES AFFAIRES

Achats



COLLECTIONNEUR ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Chartreuse, Cognac et autres, même très vieux.

PART : Tél. 06.76.08.74.60

Une petite
ANNONCE
dans votre
JOURNAL



7 JOURS
d'efficacité

LÉGALES

En application de l'arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 28 décembre 2023, le tarif du caractère (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



PRÉFET DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNE de

12 SEP. 2024

Sous-préfecture d'Albertville **NOTRE-DAME de BELLECOMBE**

AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE et D'ENQUETES PARCELLAIRES

COMMUNE DE NOTRE DAME DE BELLECOMBE

Projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 1er août 2024, une enquête publique DUP et parcellaire sera ouverte du **mercredi 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00**, à la mairie de ND de Bellecombe, siège de l'enquête, sur la demande de déclaration d'utilité publique présentée par la commune portant sur le projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup.

Les pièces du dossier d'enquêtes seront déposées à la mairie de ND de Bellecombe du 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie : les lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mercredis de 8h00 à 12h00 et les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et de consigner ses observations sur l'utilité publique de l'opération et les limites des biens à exproprier sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la Mairie de ND de Bellecombe ou par courriel à l'adresse suivante : secretariatmairie@notredamedebellecombe.fr

Les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la préfecture de la Savoie <https://www.savoye.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2024>, ainsi que sur le site de la mairie : <https://notredamedebellecombe.fr>

Le plan parcellaire et la liste des propriétaires seront déposés pendant le même délai en mairie de ND de Bellecombe, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance aux heures et jours précités, et consigner ses observations sur les limites des biens à exproprier, sur le registre ouvert à cet effet.

Pour information complémentaire sur le projet, les personnes intéressées pourront prendre contact avec Mme Elisabeth LAURENT-GUY par téléphone au 04.79.31.12.16 ou par mail secretariatmairie@notredamedebellecombe.fr

M. André PENET est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siégera en personne à la mairie de ND de Bellecombe, le **mercredi 11 septembre 2024 de 8h00 à 12h00** et le **jeudi 26 septembre 2024 de 8h00 à 12h00**.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra formuler ses conclusions motivées dans le délai d'un mois à titre de chacune des enquêtes. Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de ND de Bellecombe, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville.



Est édité par la S.A. imprimerie du Messenger au capital de 194 348 €
Siège social : **S.A. Imprimerie du Messenger - 19, avenue du Pré-Robert Sud CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14**

Habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président : **Olivier de RAEYMAEKER**

Directeur général et directeur de publication : **Eric LEPERS**

Directrice générale déléguée : **Fanny de LARUE**

Rédactrice en chef : **Amélie LÉCOVER**

Administrateurs : **Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT**

Actionnaire principal : **VOIX DU NORD S.A.**

N° de la Commission paritaire : 0228C82719

Dépôt légal : à parution

N° ISSN 0242-8563



Imprimerie du Journal L'Union - 6, Rue Gutenberg - 51100 Reims



Pour l'impression de nos journaux, le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier. Provenance du papier : France
Taux moyen de fibres recyclées autour de 80 %.
La fabrication de ce journal a généré l'émission de 81g de CO2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).
Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.



S

VOTRE JOURNAL

version

NUMÉRIQUE



par abonnement
ou à l'unité

